

ASSEMBLÉE NATIONALE

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1177)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 22

présenté par

M. Naegelen, Mme Auconie, M. Christophe, Mme Firmin Le Bodo, M. Herth, M. Leroy,
Mme Magnier, M. Pancher, Mme Sanquer et M. Zumkeller

ARTICLE 8

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.